

# **AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL**

**L'Agence canadienne de développement international (ACDI) fournit la plus large part de l'aide canadienne au développement des pays qui en ont besoin.**

**Le Programme de coopération industrielle (INC) de l'ACDI offre aussi des incitations financières aux firmes canadiennes qui recherchent des possibilités d'investissements, de coentreprises et de transferts de technologie éprouvée sur des marchés désignés. Le Programme peut aussi fournir une aide financière pour des études de définition de projets dans des pays en développement.**

**Pour être admissible à un financement du programme INC, la firme canadienne doit faire clairement la preuve d'avantages sociaux, économiques et industriels pour le pays hôte et pour le Canada. C'est-à-dire qu'il faut montrer comment le pays hôte profitera du projet en termes de nouvelles technologies, de création d'emplois, d'expansion commerciale, d'épargnes en devises, etc., et comment le Canada en profitera en fournissant du matériel, des composantes, des services, etc.**

*Pour obtenir de l'information sur le programme INC de l'ACDI, veuillez contacter :*

*Agence canadienne de développement international  
Relations externes des affaires  
200, Promenade du Portage  
Hull (Québec)  
K1A 0G4  
Tél.: (819) 997-7775  
Télécop. : (819) 953-9339*